



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2008

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, Mme BISAUTA, MM. GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mme GETTEN-PORCHÉ, M. POUEYTS, Mme CASTEL, MM. LACASSAGNE, DOMÈGE, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : MM. LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, Vice-Présidents ; M. DAUBAGNA, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. BRISSON, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, LANNEVERE, DURRUTY, MM. LIÉNARD, CAZAUX, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. LABAYLE à M. GRENET ; M. Michel VEUNAC à M. BOROTRA ; M. MONDORGE à M. CÉLAN ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à Mme GETTEN-PORCHÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

### O/J N° 17 - PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURES - BIARRITZ.

### REALISATION DE LA HALLE ECONOMIQUE MULTIFONCTIONNELLE D'IRATY - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX.

Monsieur BOROTRA présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération en date du 30 juillet 2004, le Conseil Communautaire a approuvé le lancement d'une consultation en vue de la réalisation de la Halle Economique Multifonctionnelle d'Iraty à Biarritz.

Vingt et un marchés de travaux ont été conclus et attribués pour un montant de 13.784.421,34 Euros H.T.

Les travaux de construction du bâtiment ont été engagés le 30 octobre 2007.

#### 1) Options à retenir sur les différents marchés :

Lors de l'appel d'offres de mars 2007, 11 options avaient été chiffrées. Elles n'avaient pas été retenues afin de garder une visibilité financière sur l'opération. Aujourd'hui, pour le bon avancement du chantier, il est proposé de retenir trois de ces options :

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 06 OCT. 2008

Affiché le 06 OCT. 2008



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,

**Pierre GRENADE**

- Option n° 7 : Bornes escamotables extérieures (Lot 29 : V.R.D.) ;
- Option n° 8 : Occultation intérieure des bandes vitrées file 5 et façade sud Halle 1 (Lots 8 : menuiseries extérieures et 19 : courants forts) ;
- Option n° 10 : aménagement ruisseau (lot 29 : V.R.D.).

#### Ajustement de ces options :

Il est proposé de compléter ces options par certains ajustements de prestations en plus et moins-values et notamment :

- la suppression du brise-vent entrée nord qui apparaît superflu (moins-value au lot 8) ;
- la modification du réseau d'alimentation en eau potable (moins-value au lot 29) ;
- la suppression d'enrochements sur le côté ouest de la Halle (moins-value au lot 29) ;
- la réalisation de remblais complémentaires suite aux tassements importants de la plateforme d'exposition extérieure (plus-value au lot 29).

#### Avenants à passer aux marchés correspondants :

Le montant total de ces prestations, arrêté à la somme de 75.021,84 Euros H.T., impacte les marchés suivants et nécessite la passation d'avenants selon le détail ci-dessous :

- Le montant du marché n° 07/168 de 475.000 Euros H.T. (Lot 8 : Menuiseries Extérieures) serait réduit de 31.080,96 Euros H.T. soit - 6,54 % du montant initial du marché ;
- Le montant du marché n° 07/110 de 634.233,88 Euros H.T. (Lot 19 : Courants forts) serait augmenté de 3.541,80 Euros H.T. soit + 0,6 % du montant initial du marché ;
- Le montant du marché n° 07/113 de 799.306,40 Euros H.T. (Lot 29 : V.R.D.) serait augmenté de 102 561 Euros H.T. soit + 12,8 % du montant initial du marché.

La Commission d'Appel d'Offres a statué favorablement sur ce dernier avenant.

oooOooo

#### II) Avenants aux marchés n° 07/172 (Lot 14 : Serrurerie) et n° 07/103 (Lot 3 : Gros Œuvre) :

Dans le cadre de la mise au point des marchés et suite à la négociation du lot serrurerie, les caniveaux initialement prévus ont été remplacés par des fourreaux ; toutefois, il est nécessaire de conserver 100 mètres linéaires de caniveaux. Cette adaptation génère un coût supplémentaire de 29.800 Euros H.T. pour le lot 3 (Gros Œuvre) et 14.500 Euros H.T. pour le lot 14 (Serrurerie). Pour ce lot 14, il est également proposé de retenir :

- la réalisation d'équipements de sécurité (main courante) pour un montant de 8.288 Euros H.T. et l'habillage sous les escalators pour un montant de 3.600 Euros H.T. ;
- la fourniture et la pose de deux portes dans le sas de la halle centrale afin de permettre une communication entre la halle Est et l'accueil sans traverser la halle centrale, pour un montant de 4.820 Euros H.T.

Le montant du marché n° 07/172 de 630.775,50 Euros H.T. (Lot : 14 Serrurerie) serait en conséquence augmenté de 31.208 Euros H.T. soit + 4,9 % du montant initial du marché.

En ce qui concerne le Lot 3 : Gros Œuvre, le quantitatif de l'appel d'offres, établi par le maître d'œuvre dans le cadre de sa mission EXE (EXECUTION), contenait des erreurs de quantités dont la conséquence est arrêtée à 197.188 Euros H.T. Ces erreurs concernent essentiellement des quantités :

- d'acier fortement sous-estimées au marché ;
- de béton pour les fondations devant reprendre les efforts au vent sur la charpente métallique.

Le montant du marché n° 07/103 de 2.499.216,75 Euros H.T. (Lot 3 : Gros Œuvre) serait augmenté de 226.988 Euros H.T., soit + 9,1 % du marché initial.

La Commission d'Appel d'Offres a statué favorablement sur cet avenant.

Après notification des différents ordres de service et avenants n° 1, le montant global de l'ensemble des 21 marchés de travaux serait porté à la somme de 14.117.639,18 Euros H.T., soit + 2,4 % par rapport au montant des marchés arrêté à la date du 12 septembre 2007.

L'enveloppe globale de l'opération arrêtée à 17,5 M€ H.T. reste respectée après prise en compte de ces avenants.

Il est demandé au Conseil Communautaire de valider la passation de ces avenants et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à les signer.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

